

HONORAIRES

TRANSACTION



Nature du bien vendu

Honoraires TTC

Maisons et appartements	5000€ + 4% du prix de vente
Terrains	5000€ + 5% du prix de vente
Fond de commerces	5000€ + 4% du prix de vente
Locaux professionnels	5000€ + 4% du prix de vente

Les honoraires sont selon ce qui a été prévu au mandat confié par le vendeur ou le cas échéant par l'acquéreur ainsi qu'à l'avant contrat de vente, à la charge de l'un ou de l'autre voire des deux,

LOCATION

Locaux à usage d'habitation

Négociation et entremise à la charge exclusive du bailleur :

4 € TTC par m² habitable.

Visite, constitution du dossier locataire et rédaction de bail :

8 € TTC par m² habitable à la charge du bailleur.

8 € TTC par m² habitable à la charge du locataire.

Honoraires de rédaction d'état des lieux :

3 € TTC par m² habitable à la charge du bailleur.

3 € TTC par m² habitable à la charge du locataire.